



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>25163</b>	De <b>M. Richard Ramos</b> ( Mouvement Démocrate et apparentés - Loiret )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transition écologique et solidaire		<b>Ministère attributaire</b> > Transports
<b>Rubrique</b> > transports ferroviaires	<b>Tête d'analyse</b> > Ligne de train Paris-Orléans - Temps de trajet	<b>Analyse</b> > Ligne de train Paris-Orléans - Temps de trajet.
Question publiée au JO le : <b>10/12/2019</b> Réponse publiée au JO le : <b>11/08/2020</b> page : <b>5503</b> Date de changement d'attribution : <b>07/07/2020</b>		

### Texte de la question

M. Richard Ramos interroge Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur la ligne de train Paris-Orléans. En effet, il n'a cessé d'être interpellé sur ce sujet : 4 000 voyageurs utilisent quotidiennement ce moyen de transport. M. le député attire l'attention sur le fait qu'aujourd'hui le train met plus d'une heure pour faire le trajet, alors qu'il y a encore quelques années, il mettait moins d'une heure. En outre, les travaux réalisés sur cette ligne, prévus en journée, perturbent encore plus la circulation des trains. *A priori*, il y aurait une impossibilité de les effectuer la nuit. Il lui demande à quand le retour du trajet Paris-Orléans à 58 minutes et avec un retour depuis Paris, permettant de revenir après 23 heures.

### Texte de la réponse

Les services ferroviaires entre Paris et Orléans sont exploités par SNCF Voyageurs, principalement dans le cadre d'une convention avec la région Centre-Val de Loire. En tant qu'autorité organisatrice, la région est donc compétente pour définir, en fonction de l'analyse qu'elle fait des besoins de mobilité des usagers et compte tenu des contraintes d'exploitation et des besoins des travaux d'infrastructure qui lui sont communiqués par la SNCF, l'offre ferroviaire TER et notamment sa grille horaire. L'État, au regard du principe de libre administration des collectivités territoriales, n'intervient pas dans ces choix. L'horaire de service annuel 2020 des TER Centre-Val de Loire prévoit au total 16 allers/retours quotidiens de lundi à vendredi entre Paris et la gare d'Orléans, dont 11 dénommés « Rémi express » ne comportant qu'un seul arrêt aux Aubrais. Le temps de parcours moyen de ces derniers est de 1h16 au départ d'Orléans et de 1h21 au départ de Paris. Les liaisons les plus rapides sont celles au départ d'Orléans en soirée qui sont assurées en 1h10. S'agissant en particulier du dernier train au départ en soirée de Paris, son horaire a été avancé en 2018 dans l'objectif d'éviter une arrivée trop tardive à destination. Ainsi, du lundi au jeudi, il part à 22h35 pour une arrivée à Orléans à 0h04 et plus tôt le vendredi (22h13) puisqu'il est prolongé jusqu'à Tours. Par ailleurs, la ligne ferroviaire Paris - Orléans bénéficie de travaux de renouvellement de grande envergure indispensables pour améliorer la régularité des trains et permettre à terme une gestion du trafic plus fluide et réactive en cas de perturbation. Dans la continuité des travaux réalisés fin 2019, ceux programmés en 2020 sont organisés afin de minimiser globalement les impacts sur les circulations des trains de voyageurs et de marchandises qui empruntent la ligne. Etant donné que les interventions de modernisation de la ligne nécessitent des interruptions quotidiennes des circulations d'au moins cinq heures voire, ponctuellement, des interruptions d'au moins vingt-quatre heures pour réaliser en toute sécurité certaines opérations complexes, des adaptations



importantes des plans de transport ont été nécessaires. Ainsi, afin de limiter les impacts pour les usagers de la vie quotidienne, les interventions quotidiennes sont planifiées en journée de manière à maintenir les trains de voyageurs aux heures les plus fréquentées du matin et du soir et à préserver le trafic fret qui circule la nuit sur les liaisons avec le sud-ouest et, au-delà, l'Espagne. Donnant la priorité aux besoins de mobilité du quotidien, les chantiers plus complexes et longs sont programmés pendant quelques fins de semaine, tout en proposant des trains TER le samedi matin juste avant le début des travaux et le soir en fin de week-end. Pendant ces interruptions, des cars de substitution sont proposées sur réservation. En raison des limitations de vitesse et pour garantir la sécurité des agents intervenant sur les chantiers, les temps de parcours peuvent également être allongés jusqu'à 15 minutes.